



RAPPORT DE GESTION

Premier trimestre clos le 31 mai 2023

FAITS SAILLANTS¹

- Le carnet de commandes² demeure solide, s'établissant à 490,5 millions de dollars, une augmentation de 26,2 millions de dollars, ou 5,6 %, depuis le début de l'exercice, ce qui s'explique par la vigueur des nouvelles affaires nettes (les « nouvelles affaires »)² et par le faible volume des ventes enregistrées pour le trimestre. La portion livrable dans les 12 prochains mois du carnet de commandes² s'établit à 335,8 millions de dollars.
- Les nouvelles affaires² se sont établies à 91,8 millions de dollars pour le trimestre, soit un ratio commandes/chiffre d'affaires² de 1,36. Les nouvelles affaires² sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent.
- Le chiffre d'affaires trimestriel s'est élevé à 67,7 millions de dollars, une diminution de 7,3 millions de dollars, ou 9,8 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à une accélération des livraisons au quatrième trimestre de l'exercice précédent résultant des demandes des clients et de l'accélération de la production de la Société, à des retards de livraison au cours du trimestre courant découlant de problèmes de préparation des clients et à un déficit de commandes livrables dans les opérations italiennes de la Société.
- La marge brute pour le trimestre a reculé, s'établissant à 15,1 millions de dollars, ou 22,2 %, par rapport à 20,1 millions de dollars, ou 26,8 %, à l'exercice précédent. La baisse de 460 points de base de la marge brute en pourcentage est attribuable principalement à la diminution du volume des ventes, qui a nui à la capacité de la Société à couvrir ses coûts indirects fixes de production.
- Perte nette³ de 8,3 millions de dollars et BAIIA² négatif de 3,8 millions de dollars pour le trimestre comparativement à une perte nette³ de 7,4 millions de dollars et à un BAIIA² négatif de 2,9 millions de dollars à l'exercice précédent. La baisse du BAIIA² est attribuable principalement à la diminution de la marge brute partiellement neutralisée par la diminution des frais d'administration.
- Le montant net de la trésorerie de la Société s'est chiffré à un solide 58,6 millions de dollars à la fin du trimestre, un gain de 8,4 millions de dollars depuis le début de l'exercice attribuable à l'amélioration continue de la génération de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

¹ Toutes les sommes présentées sont en dollars américains.

² Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – Des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport de gestion.

³ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Le texte qui suit est une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière consolidée de Velan Inc. (la « Société ») pour le trimestre clos le 31 mai 2023. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2023 et 2022. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière* publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). Les principales méthodes comptables utilisées pour dresser ces états financiers consolidés sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés audités de la Société. L'ensemble des opérations et des soldes libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 6 juillet 2023. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. Les rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport. La Société utilise également des mesures financières supplémentaires, qui sont définies à la fin du présent rapport.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion peut inclure des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « croire », « anticiper », « planifier », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » pouvant être utilisés au conditionnel ou au futur, ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes. Bien que ces énoncés soient fondés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits nouveaux futurs attendus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriés dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les présentes. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins d'y être obligée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

À PROPOS DE VELAN

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle mondiale une vaste gamme de robinetteries destinées à divers usages industriels, notamment dans les secteurs de la production d'énergie, du pétrole et du gaz, du raffinage et de la pétrochimie, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, ainsi que de la construction navale. La Société, l'un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 12 usines dans le monde et compte 1 639 employés. Son siège est situé à Montréal, au Canada. Sa stratégie d'affaires consiste à concevoir, à fabriquer et à commercialiser des robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'utilisation et la longévité. La Société a pour objectifs stratégiques, entre autres, de favoriser l'excellence de son exploitation et d'améliorer les marges en demeurant résolument axée sur ses clients, d'accélérer sa croissance en intensifiant ses activités dans les marchés clés où elle se démarque nettement de la concurrence, ainsi que d'améliorer et de moderniser sans cesse ses systèmes et ses procédés.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les opérations nord-américaines, qui comptent deux usines au Canada ainsi qu'une usine et un centre de distribution aux États-Unis. Les opérations importantes de la Société à l'étranger comprennent des usines en France, en Italie, au Portugal, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Les opérations de la Société comprennent également une opération de vente en Allemagne.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent)

	Trimestres clos les		
	31 mai 2023	31 mai 2022	Variation
<i>(en milliers)</i>			
Chiffre d'affaires	67 659 \$	75 005 \$	(7 346)
Marge brute	15 052	20 073	(5 021)
Frais d'administration	21 499	25 812	(4 313)
Impôt sur le résultat	651	1 509	(858)
Perte nette ¹	(8 284)	(7 352)	932
BAIIA ²	(3 799)	(2 878)	(921)
Nouvelles affaires ²	91 811	93 446	(1 635)
Carnet de commandes ² à la fin de la période	490 518	505 950	(15 432)
<i>(en pourcentage des ventes)</i>			
Marge brute	22,2 %	26,8 %	460 pdb
<i>(en dollars par action)</i>			
Perte nette ¹ par action – de base et diluée	(0,38)	(0,34)	0,04
BAIIA ² par action – de base et dilué	(0,18)	(0,13)	(0,05)

Carnet de commandes²

	Aux		
	31 mai 2023	28 février 2023	31 mai 2022
<i>(en milliers)</i>			
Carnet de commandes ²	490 518	464 337	505 950
Livraisons au cours des 12 prochains mois	335 848	307 991	339 214
Livraisons après les 12 prochains mois	154 670	156 346	166 736
Pourcentage des commandes devant être livrées après les 12 prochains mois	31,5 %	33,7 %	33,0 %

Le carnet de commandes² total a augmenté de 26,2 millions de dollars, ou 5,6 %, depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 490,5 millions de dollars à la fin du trimestre. L'augmentation du carnet de commandes² est attribuable principalement à un ratio commandes/chiffre d'affaires² solide de 1,36, puisque les nouvelles affaires² ont surpassé le chiffre d'affaires pendant le trimestre considéré.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – Des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport de gestion.

Nouvelles affaires¹

Les nouvelles affaires¹ se sont chiffrées à 91,8 millions de dollars, une diminution de 1,6 million de dollars, ou 1,7 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable en partie à la baisse des commandes inscrites dans le secteur de la marine par les opérations nord-américaines de la Société, partiellement compensée par la hausse des commandes inscrites dans le secteur de l'amont pétrolier et du gazier et dans le secteur nucléaire par les opérations italiennes et françaises de la Société.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a reculé ce trimestre, diminuant de 7,3 millions de dollars, ou 9,8 %, sur le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable principalement à une diminution des livraisons de commandes importantes des opérations italiennes et françaises de la Société. Cette diminution est attribuable à l'accélération des livraisons au quatrième trimestre de l'exercice précédent résultant des demandes des clients et de l'accélération de la production de la Société, à des retards de livraison au cours du trimestre courant découlant de problèmes de préparation des clients et à un déficit de commandes livrables dans les opérations italiennes de la Société. Le recul du chiffre d'affaires du trimestre a été en partie compensé par le rebond des livraisons par les opérations nord-américaines de la Société, malgré divers problèmes liés à sa clientèle.

Marge brute

La marge brute a chuté ce trimestre, totalisant 15,1 millions de dollars, ou 22,2 %, comparativement à 20,1 millions de dollars, ou 26,8 %, à l'exercice précédent. La baisse de la marge brute en pourcentage pour le trimestre est attribuable principalement à la diminution du volume des ventes, qui a nui à la capacité de la Société à couvrir ses coûts indirects fixes de production. La marge brute de la Société a également souffert de mouvements défavorables d'écarts de change non réalisés liés à la fluctuation du dollar américain par rapport à l'euro comparativement aux mouvements similaires de l'exercice précédent. Enfin, ce recul s'explique par un effet mix défavorable sur les produits livrés par la Société.

Frais d'administration

Les frais d'administration pour le trimestre se sont établis à 21,5 millions de dollars, en baisse de 4,3 millions de dollars, ou 16,7 %. La baisse des frais d'administration pour le trimestre est attribuable principalement à l'inscription au dernier trimestre de l'exercice précédent d'une provision relative à l'amiante fondée sur la valeur des règlements potentiels à l'égard de réclamations futures inconnues. Les charges liées aux règlements pour le premier trimestre de l'exercice 2023 se sont chiffrées à 3,2 millions de dollars. La baisse des frais d'administration pour le trimestre s'explique aussi par la réduction des frais d'expédition, qui se sont stabilisés, et des commissions de vente, à la suite de la baisse du volume trimestriel des ventes.

BAIIA¹

Le BAIIA¹ s'est établi à un montant négatif de 3,8 millions de dollars, ou 0,18 \$ par action, comparativement à un montant négatif de 2,9 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action, à l'exercice précédent. La variation défavorable du BAIIA¹ pour le trimestre est attribuable principalement à la baisse des marges brutes, compensée en partie par la diminution des frais d'administration exposée précédemment.

¹ Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – Des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

<i>(en milliers, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres clos les			
	31 mai 2023		31 mai 2022	
	\$	%	\$	%
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi	(2 024)	26,5	(1 546)	26,5
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	23	(0,3)	52	(0,9)
Pertes de change non déductibles	111	(1,5)	267	(4,6)
Pertes fiscales non comptabilisées	2 402	(31,4)	2 855	(48,9)
Avantage attribuable à une structure de financement	(67)	0,9	(67)	1,1
Autres	206	(2,7)	(52)	0,9
Charge d'impôt sur le résultat	651	(8,5)	1 509	(25,9)

Perte nette¹

La perte nette¹ s'est chiffrée à un montant de 8,3 millions de dollars ou 0,38 \$ par action, comparativement à 7,4 millions de dollars ou 0,34 \$ par action pour l'exercice précédent. La variation de la perte nette¹ est attribuable principalement aux mêmes facteurs que ceux qui sont exposés sous la rubrique concernant le BAIIA² combinés à des variations défavorables des charges financières, partiellement compensées par une variation favorable de l'impôt sur le résultat.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit, des flux de trésorerie et des opérations projetées *(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains)*

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les prévisions de flux de trésorerie sont établies par les entités en exploitation, puis sont totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire ses besoins opérationnels actuels et futurs.

Le 31 mai 2023, le carnet de commandes² de la Société s'établissait à 490,5 millions de dollars, alors que le montant net de la trésorerie et des facilités de crédit inutilisées était de 145,0 millions de dollars. La Société estime que cette somme, combinée aux flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, est suffisante pour lui permettre d'acquitter ses obligations financières, d'accroître sa capacité, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un autre ralentissement marqué de l'économie n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou sur la situation financière de la Société. Au 31 mai 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à sa dette et à ses facilités de crédit.

En plus de gérer le risque de liquidité, la Société surveille la situation financière de ses principaux fournisseurs. Au 31 mai 2023, la Société ne détecte pas de risques indus à la suite de cette évaluation.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – Des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie – comparaison des trimestres clos les 31 mai 2023 et 2022

(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent)

Les variations du montant net de la trésorerie de la Société ont été les suivants :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les	
	31 mai 2023	31 mai 2022
Trésorerie, montant net, au début de l'exercice	50 253	53 465
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	10 694	(3 065)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 432)	(2 187)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(1 288)	1 221
Incidence des écarts de change sur la trésorerie	403	(1 782)
Trésorerie, montant net, à la fin de la période	58 630	47 652

Activités d'exploitation

La variation favorable des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le trimestre est attribuable principalement à des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, partiellement compensée par la diminution du BAIIA¹.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissaient comme suit :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les	
	31 mai 2023	31 mai 2022
Créances d'exploitation	31 220	14 062
Impôt sur le résultat à recouvrer	(489)	(561)
Stocks	(13 492)	(10 173)
Acomptes et charges payées d'avance	(314)	(302)
Dettes d'exploitation et charges à payer	(1 192)	413
Impôt sur le résultat à payer	(466)	(1 098)
Acomptes de clients	2 037	3 790
Provisions	846	(98)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	18 150	6 033

Les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour le trimestre clos le 31 mai 2023 découlaient surtout de la diminution des créances d'exploitation principalement attribuable à l'augmentation des recouvrements de comptes.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour le trimestre clos le 31 mai 2023 étaient attribuables principalement à une augmentation des stocks en réponse à la hausse générale du carnet de

¹ Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – Des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport de gestion.

commandes accompagnée de retards temporaires de livraison, comme il est indiqué à la sous-rubrique « Chiffre d'affaires » de la rubrique *Résultats d'exploitation*.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre proviennent principalement d'entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles. La fluctuation des entrées d'immobilisations corporelles pour le trimestre considéré est attribuable principalement au calendrier de réception de certains équipements.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent sont attribuables principalement à des investissements à court terme et à des entrées d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du trimestre, la Société a continué à rembourser sa dette à long terme sans conclure de nouvelles conventions d'emprunt.

Au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les activités italiennes de la Société avaient emprunté 2,2 millions de dollars sous forme de prêts bancaires non garantis portant intérêt au taux de 0,67 % à 0,71 % par année, qui sont remboursables par versements trimestriels et qui expirent au cours de l'exercice 2027.

ÉVÈNEMENT SUBSEQUENT

Le 1er juin 2023, les actionnaires minoritaires d'une filiale de la Société ont exercé leur option de vente inconditionnelle, obligeant la Société à effectuer le rachat de leur participation minoritaire dans la filiale. Le montant du rachat est de 4,6 millions d'euros (4,9 millions de dollars) au 31 mai 2023. Le montant du rachat est payable dans les 4 mois suivant l'émission de l'avis, nécessitant ainsi un règlement au plus tard le 30 septembre 2023. Le changement dans la structure juridique de la Société qui résultera de cet événement sera qu'à compter de la date du paiement, la filiale deviendra une filiale détenue à 100 % par la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est régie par une politique aux termes de laquelle aucune opération sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier (le corollaire étant que toutes les opérations sur dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques).

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux opérations commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les opérations de la Société utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacune d'elles est exposée au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux devises fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables.

Au 31 mai 2023 et au 28 février 2023, l'encours des contrats dérivés s'établissait comme suit :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de dollars américains)		Notionnel (en milliers de la devise indiquée)	
	31 mai 2023	28 février 2023	31 mai 2023 \$	28 février 2023 \$	31 mai 2023	28 février 2023
Contrats de change à terme						
Vente de dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,38	1,38	(58)	(299)	30 000 \$ US	40 000 \$ US
Achat de dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,32	1,32	18	107	30 000 \$ US	40 000 \$ US
Vente d'euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,11	–	(9)	–	9 000 €	–
Achat d'euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,07	–	53	–	9 000 €	–

Les contrats de change à terme sont des contrats où la Société s'engage à vendre ou à acheter des devises au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les sommes estimatives que la Société aurait versées ou reçues pour régler ces contrats à la date du bilan. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variables exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt; sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est lié principalement aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société lié à ses créances d'exploitation est concentré. Au 31 mai 2023, trois clients (quatre au 28 février 2023) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 10,8 % (15,0 % au 28 février 2023), alors que les 10 principaux clients de la Société représentaient 54,8 % (60,4 % au 28 février 2023) des créances d'exploitation. De plus, deux clients (deux au 31 mai 2022) représentaient plus de 10 % du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue sur une base continue la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation particulières à tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit particulière qui est révisée périodiquement. Pour certaines créances d'exploitation, la Société peut obtenir des sûretés sous forme d'une assurance-crédit versant des prestations si la contrepartie manque aux modalités de l'entente.

La Société applique la méthode simplifiée selon l'IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction de l'information actuelle et de l'information prospective sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances d'exploitation et des profits sur les dérivés.

Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur le classement par échéance des créances d'exploitation.

	Aux	
	31 mai 2023	28 février 2023
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Courant	48 139	83 118
En souffrance depuis 0 à 30 jours	7 442	9 961
En souffrance depuis 31 à 90 jours	10 376	5 902
En souffrance depuis plus de 90 jours	15 115	14 548
	81 072	113 529
Moins la correction de valeur pour pertes	(484)	(481)
	80 588	113 048
Autres créances	10 167	8 005
Total des créances d'exploitation	90 755	121 053

Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur la variation de la correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables.

	Trimestres clos les	
	31 mai 2023 \$	31 mai 2022 \$
<i>(en milliers)</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	481	509
Charges pour correction de valeur pour pertes	2	8
Radiations de créances d'exploitation	–	(16)
Change	1	(13)
Solde à la clôture de la période	484	488

Risque de liquidité – voir l'exposé sous la rubrique *Liquidités et ressources en capital*

RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS

Dans son rapport de gestion de fin d'exercice, la Société énumère les différents risques susceptibles d'avoir une incidence sur ses activités. La Société n'a aucun changement à déclarer au 31 mai 2023.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, des contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information présentée dans les rapports intermédiaires et annuels de la Société à ses actionnaires est rassemblée puis communiquée à la direction dans les délais prescrits, notamment au chef de la direction et au directeur financier, selon ce qui convient pour prendre des décisions concernant la communication de l'information. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a également été conçu de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont préparés conformément aux IFRS.

Au cours du trimestre clos le 31 mai 2023, la Société n'a apporté à la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière aucun changement qui a ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

Les états financiers de la Société sont dressés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés audités de la Société sont essentielles pour comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées sont fondées sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des

circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus (voir la rubrique *Information prospective* ci-dessus). Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement significatif n'a été apporté aux principales estimations comptables au cours des deux derniers exercices.

Il n'y a aucun changement important par rapport aux principales estimations comptables indiquées dans le rapport de gestion annuel.

NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

La norme IAS 1 *Présentation des états financiers* exige que, pour qu'une entité puisse classer un passif comme non courant, elle doit avoir le droit, à la date de clôture, de reporter le règlement du passif pendant au moins 12 mois après cette date.

En janvier 2020, l'IASB a publié les modifications à IAS 1 *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications de 2020). Les modifications de 2020 entraient initialement en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. En application des modifications de 2020, une entité n'a pas le droit de différer le règlement d'un passif – et classe donc le passif comme passif courant – si elle ne se conformait pas aux clauses restrictives en raison de sa situation à la date de clôture, même si le respect de ces clauses restrictives n'avait été testé que dans les 12 mois suivant cette date.

Les modifications publiées en octobre 2022 précisent que les clauses restrictives des contrats d'emprunt auxquelles une entité doit se conformer seulement après la date de clôture n'auraient pas d'incidence sur le classement d'un passif dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Toutefois, les clauses restrictives auxquelles l'entité est tenue de se conformer au plus tard à la date de clôture auraient une incidence sur le classement dans les passifs courants ou non courants, même si la clause restrictive n'est évaluée qu'après la date de clôture.

Les modifications de 2022 prévoient des obligations d'information supplémentaires. Lorsque l'entité classe un passif résultant d'un accord d'emprunt dans le passif courant et que ce passif est assujéti aux clauses restrictives auxquelles l'entité est tenue de se conformer dans les 12 mois suivant la date de clôture, elle doit fournir dans les notes des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque que le passif puisse devenir remboursable dans les 12 mois suivant la date de clôture, notamment :

- a) la valeur comptable du passif;
- b) des informations sur les clauses restrictives;
- c) les faits et circonstances, le cas échéant, qui indiquent que l'entité pourrait avoir de la difficulté à se conformer aux clauses restrictives. Ces faits et circonstances peuvent aussi comprendre le fait que l'entité ne se serait pas conformée aux clauses restrictives compte tenu de sa situation à la date de clôture.

Les modifications apportées à IAS 1 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, l'adoption anticipée étant permise, et elles doivent être appliquées de manière rétrospective. La Société ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société de chacun des huit derniers trimestres clos.

Trimestres clos en mai, août, novembre et février
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	TRIMESTRES CLOS							
	Mai 2023	Février 2023	Novembre 2022	Août 2022	Mai 2022	Février 2022	Novembre 2021	Août 2021
Chiffre d'affaires	67 659 \$	115 141 \$	95 229 \$	85 054 \$	75 005 \$	124 849 \$	109 971 \$	101 893 \$
Résultat net (perte nette) ¹	(8 284)	(47 164)	2 739	(3 676)	(7 352)	(25 590)	4 507	5 015
Résultat net (perte nette) ¹ par action								
- De base et dilué(e)	(0,38)	(2,18)	0,13	(0,17)	(0,34)	(1,19)	0,21	0,23
BAIIA ²	(3 799)	(39,486)	6 136	1 365	(2 878)	16 592	13 291	10 657
BAIIA ² par action								
- De base et dilué(e)	(0,18)	(1,83)	0,28	0,06	(0,13)	0,77	0,62	0,49

MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. La Société utilise également des mesures financières supplémentaires, qui sont définies à la fin du présent rapport. Ces rapprochements et définitions sont présentés à la page suivante.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – Des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport de gestion.

Bénéfice net avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)

	Trimestres clos les	
	31 mai 2023 \$	31 mai 2022 \$
<i>(en milliers, sauf les montants par action)</i>		
Perte nette ¹	(8 284)	(7 352)
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 066	2 161
Amortissement des immobilisations incorporelles et coûts de financement	563	568
Charges financières, montant net	1 205	236
Impôt sur le résultat	651	1 509
BAIIA	(3 799)	(2 878)
BAIIA par action		
- De base et dilué	(0,18)	(0,13)

Le terme « BAIIA » s'entend du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et coûts de financement, du montant net des charges financières et de l'impôt sur le résultat. Le « BAIIA par action » s'obtient en divisant le BAIIA par le nombre total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Définitions des mesures financières supplémentaires

Les termes « nouvelles affaires nettes » et « nouvelles affaires » s'entendent des commandes fermes, nettes des annulations, enregistrées par la Société au cours d'une période déterminée. Les nouvelles affaires sont assujetties aux effets des fluctuations des taux de change au cours d'une période. La mesure fournit une indication de la performance des opérations de vente de la Société pour une période déterminée et donne une idée des attentes à l'égard du chiffre d'affaires et des flux de trésorerie à réaliser.

Le terme « carnet de commandes » s'entend du cumul de toutes les nouvelles affaires prises en charge par la Société et restant à livrer. Le carnet de commandes varie en fonction de la fluctuation de certains taux de change au cours d'une période. La mesure fournit une indication des difficultés opérationnelles que la Société devra résoudre et donne une idée des attentes à l'égard du chiffre d'affaires et des flux de trésorerie à réaliser.

Le « ratio commandes/chiffre d'affaires » s'obtient en divisant les commandes par le chiffre d'affaires. La mesure fournit une indication de la performance et des perspectives de la Société pour une période déterminée.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.